

Au Cabinet de Belkacem, Caroline de Haas a rendu obligatoire ce qui lui rapporte des millions

écrit par Christine Tasin | 20 janvier 2020



Celle qui voulait lutter contre les agressions du quartier Chapelle-Pujol en élargissant les trottoirs n'a pas toujours perdu le nord ni le sens des réalités, elle a su utiliser son passage dans le cabinet de Belkacem pour préparer son avenir – rien n'est moins sûr que des postes dans des ministères- en obligeant le secteur public à financer des formations contre le harcèlement sexuel... formations qu'elle prodigue au sein de l'entreprise qu'elle a créée...

Encore un cadeau empoisonné du couple infernal Hollande-Belkacem... dont le contribuable n'a pas fini de payer le prix.

En plus, franchement, une formation sur le harcèlement sexuel au sein de la fonction publique... quel intérêt ? Qui est concerné ? Il n'est question que de cela à la télé, à la radio, dans les pubs, dans les séries... pendant que des

migrants agressent et violent infiniment plus que la moyenne. Et qui va à de telles formations ? Seraient-elles elles aussi obligatoires ?

En tout cas le [secteur public](#), c'est le contribuable. Contribuable mis à contribution pour le faire fonctionner, pour éponger les dettes du dit secteur public...

Et voilà qu'on paye une Haas -grassement, forcément- pour aller prêcher son féminisme de dégénérée aux nôtres...

Ras-le-bol d'entretenir de tels poids qui ne servent à rien mais sont payés fort cher pour cela. Et c'est aux Français de base qu'on explique qu'ils vivent trop longtemps, qu'ils ne travaillent pas assez et qu'il va falloir qu'ils augmentent le rendement.

Au cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, la militante féministe a contribué à faire adopter le texte qui oblige le secteur public à financer des formations contre le harcèlement sexuel. La militante a ainsi créé le marché de sa future entreprise A défaut d'être moral, tout est légal. Enquête.

Mai 2012. Caroline De Haas a 32 ans. Elle a suivi le parcours classique d'une militante socialiste de sa génération. Secrétaire générale de l'Union des étudiants de France (UNEF) de 2006 à 2009, administratrice de La Mutuelle des étudiants (LMDE) – et spectatrice passive de son naufrage (voir encadré) –, elle patiente quelques mois comme chargée de mission à Touristra, un opérateur de tourisme proche de la CGT, avant de devenir, en novembre 2009, attachée de presse du porte-parole du PS, Benoît Hamon. À la même époque, elle participe au lancement de l'association Osez le féminisme. En mai 2012, elle gravit une marche supplémentaire en intégrant le cabinet de la nouvelle

ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem.

La petite équipe se bat pour exister et elle y arrive plutôt bien. En moins d'un an, le cabinet imprime sa marque à deux textes importants. Il y a d'abord la loi du 6 août 2012 sur le harcèlement sexuel, puis le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, signé le 8 mars 2013. Celui-ci débouche sur une « charte pour la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations signée le 17 décembre 2013 par l'Etat et les syndicats du public.

Suite réservée aux abonnés.